



## Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le mardi 5 mai 2015

18 h 30

salle du conseil

**Présence :** Aldéo Saulnier, maire  
Roland Fougère, maire suppléant  
Mike LeBlanc, conseiller  
Oscar LeBlanc, conseiller  
André J. Cormier, directeur général, greffier

**Absente :** Pauline Hébert, conseillère

#### 1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h30.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour.

**15-72 : MIKE LEBLANC / ROLAND FOUGÈRE**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

#### 3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

**4. Achat et construction d'un poste d'ambulance à Bouctouche.**

Le maire fait part que Marc Girouard a reçu un contrat avec la Province du Nouveau-Brunswick pour bâtir des postes d'ambulance. Monsieur Girouard va construire le poste d'ambulance au 211 boulevard Irving et va vendre le contrat à la Ville de Bouctouche pour la somme de quatre cent soixante-douze mille dollars (472 000\$).

**15-73 : MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC**

que la Ville de Bouctouche s'engage à faire l'achat du bail de 15 ans et du poste d'ambulance de Marc et Sébastien Girouard pour la somme de quatre cent soixante-douze mille dollars (472 000\$) plus TVH.

**ADOPTÉE**

**5. Finances - saison 2014-15 des JC's de Bouctouche.**

Le maire indique que la Ville de Bouctouche a formé un comité pour s'occuper de l'équipe des JC's de Bouctouche et qu'il y a eu des dépenses imprévues. Le directeur général demande le support du conseil pour fermer les livres de la saison 2014-2015 des JC's de Bouctouche. Le conseil décide le suivant :

**15-74 : ROLAND FOUGÈRE / OSCAR LEBLANC**

que l'on efface la balance de glace des JC's de Bouctouche pour la saison 2014-2015 et que l'on assigne les profits du prochain tournoi de golf de la Ville de Bouctouche aux JC's de Bouctouche pour balancer les livres.

**ADOPTÉE**

**6. Affaires nouvelles.**

Aucune discussion.

**7. Levée de l'assemblée.**

**15-75 : ROLAND FOUGÈRE**

pour la levée de l'assemblée à 19h00.

**ADOPTÉE**